

Un assesseur du Conseil électoral haïtien refuse de prendre part au deuxième tour des élections dans ce pays



Port-au-Prince, 20 janvier, (RFI,RHC-PL).-L'assesseur du Conseil électoral provisoire d'Haïti, Jaceus Joseph, a refusé de prendre part au deuxième tour des élections prévu le 24 janvier prochain.

Le représentant des droits de l'homme au sein de cet organe électoral a précisé que Jaceus Joseph a pris cette décision parce que ce tribunal n'a pas appliqué les recommandations d'un groupe indépendant d'évaluation qui a confirmé que des irrégularités ont été commises lors du premier tour des élections.

Jaceus Joseph a par ailleurs signalé qu'il a des réserves concernant le fonctionnement du Comité électoral: il considère que cette institution a perdu confiance et crédibilité.

Par ailleurs la situation reste très tendue en Haïti à la veille des élections. Des centaines de manifestants ont participé à une mobilisation à Port-au-Prince contre les élections de dimanche. 5 manifestations sont

prévues cette semaine, baptisée par l'opposition la semaine de la rébellion. Des violences ont également lieu. Des véhicules ont été incendiés ou leurs parebrises cassés, des stations d'essence ont été endommagées. Dans le nord du pays des bureaux électoraux communaux ont été incendiés par des individus non identifiés.

Par ailleurs, davantage de secteurs de la société civile haïtienne se retirent du processus électoral. « Les organisations de droits humains, habituellement impliquées dans l'observation des élections, ont décliné l'invitation du CEP qui les avait placées sur une liste d'organisations habilitées à observer le déroulement du scrutin »-annonçait Le National.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/81798-un-asesseur-du-conseil-electoral-haitien-refuse-de-prendre-part-au-deuxieme-tour-des-elections-dans-ce-pays>



Radio Habana Cuba